



**ASSEMBLÉE — 38<sup>e</sup> SESSION**

Numéro 9

3/10/13

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend l'horaire des séances de la journée, un bref résumé des travaux du jour ouvrable précédent et des avis d'intérêt général.

**Horaire des séances : jeudi 3 octobre 2013**

Neuvième séance du Comité exécutif	9 heures	Salle de l'Assemblée Salles de conférences 1 & 2, 4 <sup>e</sup> étage du centre de conférences
Sixième séance de la Plénière	14 heures	Salle de l'Assemblée Salles de conférences 1 & 2, 4 <sup>e</sup> étage du centre de conférences

**Séances de la veille**

**Septième séance du Comité exécutif**

À sa septième séance, tenue le 2 octobre à 9 heures, le Comité exécutif a examiné les projets de textes d'un certain nombre de rapports à la Plénière et a pris les décisions ci-après :

WP/373	Rapport sur les points 11 ( <i>Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2010, 2011 et 2012</i> ), 18 ( <i>Coopération avec les organisations régionales et les organismes régionaux de l'aviation civile</i> ) et 19 ( <i>Durée des mandats du Secrétaire général</i> )	Approuvés avec modifications. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la Résolution 19/1, sans modification.
WP/372	Rapport sur le point 12 ( <i>Coopération technique — Activités et politique de coopération et d'assistance techniques</i> )	Approuvé sans modification.
WP/381	Rapport sur les points 20 ( <i>Proposition visant à tenir les Assemblées tous les deux ans</i> ) et 21 ( <i>Proposition d'amendement de l'article 50, alinéa a), de la Convention de Chicago de façon à porter le nombre des membres du Conseil à 39</i> )	Approuvé sans modification.

WP/386 <b>Révision</b>	Rapport sur les points 22 (Gestion des ressources humaines) et 23 ( <i>Situation du personnel de l'OACI</i> )	Approuvé sans modification.
WP/403	Rapport sur le point 24 ( <i>Amélioration de l'efficacité et de l'efficacité de l'OACI</i> )	Approuvé avec modifications
WP/387	Rapport sur le point 25 ( <i>Autres questions de politique de haut niveau à examiner par le Comité exécutif</i> )	Approuvé avec modifications. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la Résolution 25/1 sous réserve d'amendements, la Résolution 25/2 sous réserve d'amendements et la Résolution 25/3 sans modification.
WP/385	Rapport sur le point 13 ( <i>Sûreté de l'aviation — Politique</i> )	Approuvé avec modifications. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la Résolution 13/1 sous réserve d'amendements
WP/392	Rapport sur le point 14 ( <i>Programme universel d'audits de sûreté (USAP)</i> )	Approuvé sans modification.
WP/396	Rapport sur le point 15 ( <i>Sûreté de l'aviation — Soutien de la mise en œuvre</i> )	Approuvé avec modifications.
WP/397	Rapport sur le point 16 ( <i>Facilitation et documents de voyage lisibles à la machine</i> )	Approuvé sans modification. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la Résolution 16/1 sans modification.
WP/405	Section des « Généralités » du rapport du Comité exécutif	Approuvé sans modification.
WP/371	Rapport sur le point 17 ( <i>Section sur les dispositions générales, le bruit et la qualité de l'air locale</i> )	Approuvé avec modifications. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la Résolution 17/1 sous réserve d'amendements.

Le Comité a ensuite entamé l'examen de la section relative aux changements climatiques de la note WP/378, au titre du point 17 de l'ordre du jour. Il est convenu de reporter l'examen des autres notes portant sur ce point à la prochaine séance, lorsque le Comité exécutif se penchera sur l'Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement — Changements climatiques.

## Huitième séance du Comité exécutif

À sa huitième séance, tenue le 2 octobre à 14 heures, le Comité exécutif a repris son examen de son projet de rapport sur le point 17 (*Protection de l'environnement*) (*Section sur les changements climatiques*) figurant dans la note WP/378, en conjonction avec les notes connexes WP/424, 425, 426 et 427. Il est convenu de revenir sur ce sujet à sa prochaine séance.

## Exposés présentés par le Secrétariat de l'OACI le 2 octobre 2013

Des sessions d'information se tiendront dans le foyer de la salle de l'Assemblée.

**Sujet :** Cours de formation électronique

**Présentateur :** Frédéric Malaud, Gestionnaire du développement du transport aérien, Section de l'analyse et de la politique économiques

**Date et heure :** 3 octobre (pause-café du matin)

**Sujet :** Activités de prévision

**Présentateurs :** Jérôme Simon, Gestionnaire d'infrastructures, Section de l'analyse et de la politique économiques

**Date et heure :** 3 octobre (pause-café de l'après-midi)

## Ordinateurs

Huit postes de travail informatiques, dotés de la plupart des outils Microsoft Office, et deux imprimantes, installés au Café internet, au 4<sup>e</sup> étage du Centre de conférences, sont à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel web. Trois autres ordinateurs et une imprimante sont également disponibles au Centre d'affaires situé au 4<sup>e</sup> étage du Centre de conférences.

## Documentation de l'Assemblée sous forme électronique

### **DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE**

**Documents de l'Assemblée : [www.icao.int/a38](http://www.icao.int/a38)**

**Documents de référence : se rendre à l'adresse <https://portal.icao.int/icao-net>  
et entrer le nom d'utilisateur et le mot de passe**

## **Distribution de documents**

La zone de distribution des documents, située au 4<sup>e</sup> étage du Centre de conférences, est ouverte de 8 à 17 heures. Les délégués sont invités à prendre note des informations figurant dans la lettre SA 38/1 – 13/13 de l'OACI, se rapportant à la trente-huitième session de l'Assemblée (Montréal, 24 septembre – 4 octobre 2010), dans laquelle il est indiqué que chaque délégation recevra au maximum **deux** jeux de documents de l'Assemblée. Toute personne souhaitant disposer d'une note particulière pourra se la procurer en accédant au site web public de l'OACI.

À la fin de l'Assemblée, toutes les boîtes aux lettres électroniques portant les adresses « [A38.nomdeladélégation@icao.int](mailto:A38.nomdeladélégation@icao.int) » et leur contenu seront effacés pour toujours à compter du lundi 7 octobre à midi.

## **Divers**

### **1. Mémoires de M. Assad Kotaite**

1.1 L'ouvrage sera en vente à l'entrée de la Salle du Conseil pendant la séance de signature, et tout au long de l'Assemblée au Commissariat de l'OACI et à la Boutique de l'Association du personnel. On peut également l'acheter sur le site web de l'OACI. L'édition reliée coûte 37,95 CAD et l'édition à couverture souple 23,95 CAD.

### **2. Documentation et objets personnels laissés dans les salles de conférences**

2.1 Les délégués sont priés de ne pas laisser de documentation dans les salles de conférences. Des bacs spéciaux ont été placés au fond de chaque salle à cette fin. Les délégués sont également priés de ne pas laisser de valises ou d'objets personnels dans les salles de conférences ou auprès du préposé pour des raisons de sécurité, et du fait que l'OACI décline toute responsabilité pour la perte de ces objets.

### **3. Fonctionnement du Centre d'inscription et de dépôt des lettres de créance les jours des élections du Conseil**

3.1 Le Centre d'inscription et de dépôt des lettres de créance sera ouvert de 8 heures à 10 heures. Pour toute inscription en dehors de ces heures, veuillez-vous adresser à M. Frédéric Letullier, Chef du Groupe des services de conférence, au poste 8226, ou à M. Armond Shirinyans au poste 6520.

### **4. Départ des participants à A38 de l'aéroport de Montréal-Trudeau**

4.1 L'emblème de l'OACI sera affiché à l'aéroport de Montréal-Trudeau dans la file VIP du point de sûreté au départ, normalement réservée aux passagers de première classe et de classe affaires. Les participants à A38 devront **conserver leur badge A38** aux fins d'identification pour avoir accès à cette file.

## 5. Liste des délégués

5.1 La liste des délégués a été publiée sur le site web public de l'OACI (<http://www.icao.int/a38>). Tous les amendements à apporter à la liste (avec des informations détaillées) devraient être notifiés au bureau d'inscription et soumis à l'adresse électronique suivante : [registration@icao.int](mailto:registration@icao.int). Des versions révisées de la liste seront diffusées durant la session.

## 6. Attribution des places

6.1 L'attribution des places aux séances plénières est basée sur le nombre d'États participants, le nombre de participants inscrits des délégations et la capacité de la salle de l'Assemblée.

6.2 Dans la Salle de conférences 1 (4<sup>e</sup> étage du Centre de conférences), deux places seront attribuées à chaque délégation d'État membre (une à la table et une derrière). La Salle de conférences 6, située au 3<sup>e</sup> étage du Centre de conférences et dotée de moyens audio et vidéo dans les six langues officielles, absorbera le trop-plein des autres salles. Dans la Salle de conférences 2 (4<sup>e</sup> étage du Centre de conférences), deux places seront attribuées à chaque délégation d'État membre (une à la table et une derrière). Dans la Salle de conférences 3 (1<sup>er</sup> étage du Centre de conférences), une place sera attribuée à chaque délégation d'État membre (à la table). Prière de noter qu'il n'y a pas suffisamment de place pour toutes les délégations d'observateur dans les Salles de conférences 1, 2 et 3 vu la capacité limitée de ces salles. Un maximum d'une place par délégation d'observateur peut donc être attribué selon le principe premier venu, premier servi. Une place sera réservée à l'avant de la salle (marquée « Présentateur ») pour la présentation de leurs notes par les délégations d'observateurs.

## 7. Matériel d'interprétation simultanée

7.1 Les délégués trouveront sur les tables un panneau de commandes audio. Le cadran de sélection des langues permet de choisir les langues suivantes :

Original	0	Russe	4
Anglais	1	Chinois	5
Français	2	Arabe	6
Espagnol	3		

## 8. Système d'écoute (MX)

8.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée	CR 1	CR2	CR3	CR5
Orateur	11	11	21	31	41
Anglais	12	12	22	32	42
Arabe	17	17	27	37	47
Chinois	16	16	26	36	46
Espagnol	14	14	24	34	44
Français	13	13	23	33	43
Russe	15	15	25	35	45

## 9. Départ prématuré des participants

9.1 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4<sup>e</sup> étage du Centre de conférences.

## 10. Services de commissariat

10.1 L'horaire du Commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Lundi – vendredi	12 – 14 heures
	17 – 18 heures (après les séances)

## Boutique de l'Association du personnel

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située au rez-de-chaussée du Centre de conférences.

## Enveloppe philatélique spéciale

Une enveloppe philatélique spéciale sera émise à l'occasion de la 38<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI (A38). On peut se procurer cette enveloppe imprimée en quantité limitée au prix de 4 CAD durant l'Assemblée, à la boutique de l'Association du personnel, au premier étage du Centre de conférences.

Cette enveloppe sera vendue avec deux timbres différents, qui porteront tous deux le même cachet/dessin sur le côté gauche.